



Evaluation des structures en vague E

Département de l'évaluation (DEV)

31-01-2025



Généralités et grandes étapes

Demande de labellisation Inserm : Projet d'Unité, équipe ou ERL (2027-2031)

Unité mixte de recherche : Entité de recherche créée par la signature d'un contrat entre l'Inserm et un autre établissement ou organisme de recherche. Une UMR peut être mono ou pluri-équipes.

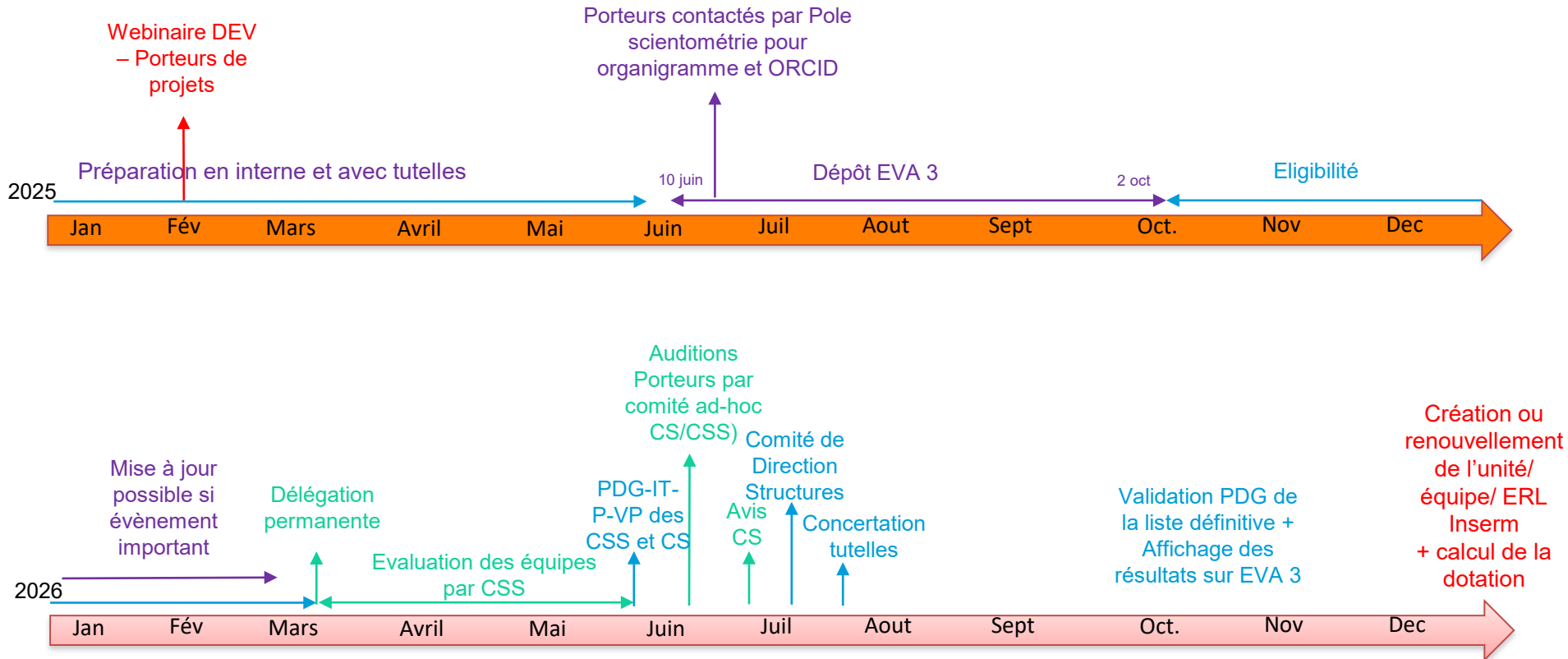
Equipes de recherche : Entité opérationnelle élémentaire dans le système de recherche mis en place par l'Inserm, avec programme scientifique cohérent et des moyens adéquats pour le mener.

- *Taille* : « Au moins un **chercheur titulaire temps plein et 5 « ETP »** (chercheurs titulaires et contractuels incluant les post-docs, ingénieurs et techniciens (ETP=1), PU/MCF (0,5), hospitalo-universitaires (0,33), PH (0,2). Emérites non comptés.
- « La labellisation Inserm d'équipe de petite taille doit rester une exception motivée par une situation particulière » → *Examen approfondi DEV- IT lors de l'éligibilité*
- « L'absence de chercheur titulaire dans une équipe ne pourra être justifiée que dans des équipes cliniques ou en SHS qui seraient insérées dans un environnement où des chercheurs titulaires d'autres équipes de l'unité contribuent au projet de l'équipe » → *Examen approfondi DEV-IT lors de l'éligibilité*

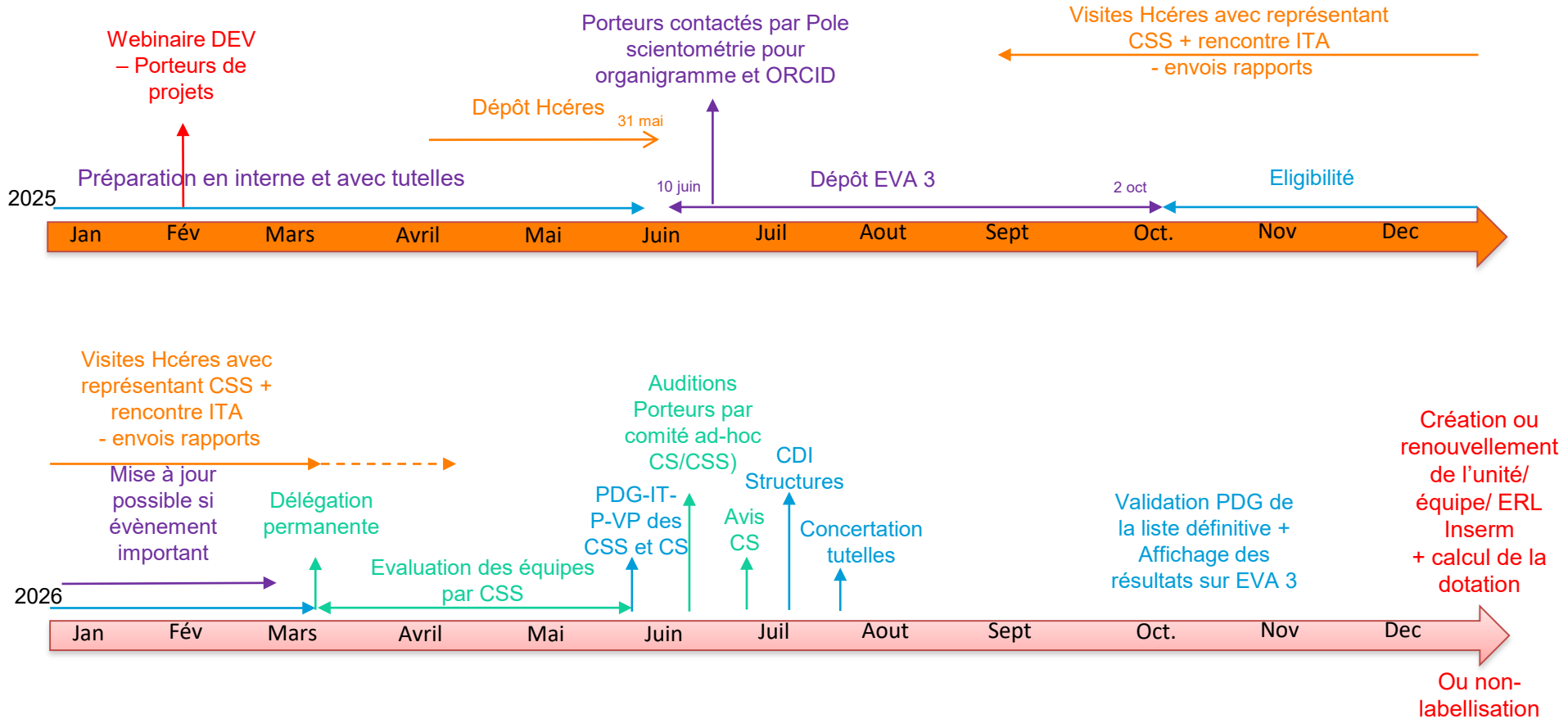
Equipes de recherche Labellisée (ERL) : Equipe (ou ensemble d'équipes) dans une unité avec des labellisations autres que l'Inserm. → *Inscription sous processus unité*

Rappel : Le **porteur de projet** (unité ou équipe) doit pouvoir effectuer 1 mandat complet, soit 5 ans. Si **départ à la retraite** avant la fin du mandat, nécessité d'avoir identifié une personne qui prendra la suite jusqu'à la fin du mandat.
Un chercheur émérite ne peut pas assurer une direction d'équipe.

Calendrier : Demande de labellisation Inserm



Calendrier : Demande de labellisation Inserm



Evaluation Inserm qui s'appuie sur :

Dossier Hcéres :

- DAE sur le bilan 2019-2024 + **Trajectoire**
- Fichier de caractérisation sur le périmètre et les effectifs 2019-2024

Rapport d'évaluation Hcéres (ou pré-rapport) envoyé au DEV (puis déposé sur EVA3 pour CSS)

Éléments complémentaires déposés sur EVA3 sur le périmètre du futur mandat (2027-2031):

- Fiche de saisie EVA 3
- Fichier de caractérisation **mis à jour avec les personnels du futur mandat**
- Liste des publications et indicateurs bibliométriques pour les équipes + analyse pour les unités fournis par l'Inserm

Audition Porteur de projet

Visite d'unité : Organisée par Hcéres

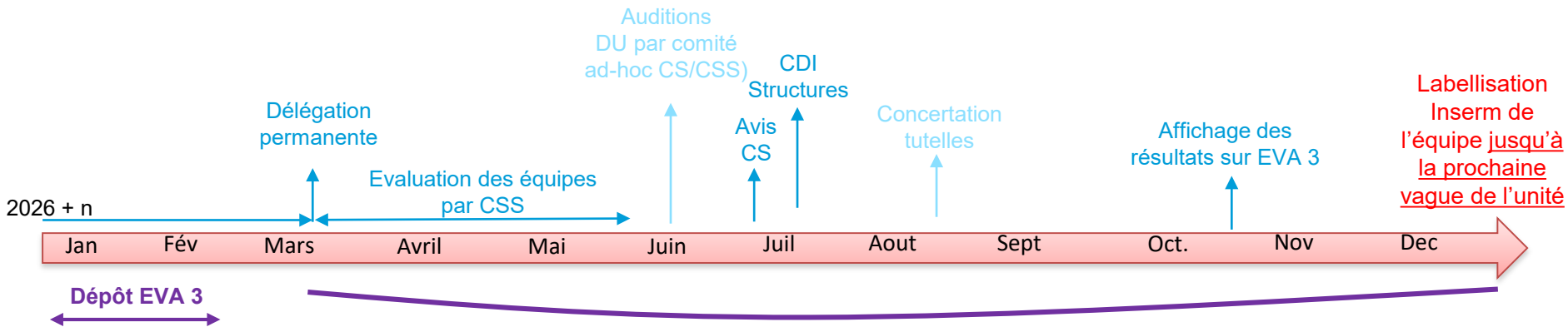
- Avec un **expert institutionnel membre de la CSS** de rattachement de l'unité dans le Comité (→ **Le porteur doit bien indiquer la CSS de rattachement de l'unité au Hcéres et sur EVA 3. Il peut indiquer si d'autres CSS sont très représentées. Le DEV propose des noms.**)
- L'Inserm peut envoyer des observateurs des CSS impliquées (→ **A organiser par le DEV**)
- Présence des élus C pour **entretiens avec les ITA** (ou entretiens menés à une autre occasion) (→ **Importance de l'accueil par DU et Comité Hcéres le cas échéant**)
- **Entretien du Comité avec représentants Inserm (IT + DR)**
- **Programme scientifique de la visite qui peut être adapté** en fonction des situations particulières (ex: fortes restructurations) (→ **A porter par le DU, appuyé par IT, et DEV**)

Labellisation Inserm : Cas spécifique des équipes ATIP Avenir et ERC

- Si vague A et fin de contrat <2027, et critères d'éligibilité, même processus que toutes les autres équipes.
- Si vague A et fin de contrat >2027, possibilité de demander une évaluation hors-vague les prochaines années en prévision de la fin de contrat*

*Celles qui ne souhaiteraient pas être évaluées de manière anticipée, **ou qui ne répondraient pas aux critères Inserm d'équipe**, auront le statut d'Equipe Emergente au sein de leur unité, avec accord DU, jusqu'à la prochaine évaluation Hcéres et Inserm.

Processus d'évaluation accéléré





Précisions sur le Dossier Inserm et critères d'évaluation

Dossier Inserm à saisir sur EVA 3

Inscription du DU : renseignement du type d'unité et direction adjointe [DU]

Inscription des équipes par le DU (avant saisie par RE) [DU]

Informations personnelles et administratives [DU + RE]

Bilan synthétique production : Les 5 publications majeures et 5 produits de valorisation (sociétale, économique et clinique) [DU mono-équipe + RE]

Argumentaire de labellisation : [DU+ RE]

Effectif prévu pour le futur contrat [DU mono-équipe + RE]

Documents à joindre

- CV du porteur de projet et, le cas échéant, de son adjoint(e), futur(e) remplaçant(e) du DU [DU]
- CV du porteur de projet et, le cas échéant, futur(e) remplaçant(e) [RE]
- Dossier d'autoévaluation Hcéres (DAE) (PDF) [DU + RE]
- Données de caractérisation et de production scientifique du personnel pour le futur contrat, sauf publications issues du WoS (Excel) [DU mono-équipe + RE]

Focus sur l'argumentaire de labellisation Inserm

Unité

Eléments clés

- Quels sont les éléments clés qui justifient une labellisation Inserm ? Positionnement, attractivité, cohérence avec la stratégie scientifique institutionnelle Inserm, impacts attendus, ...

Stratégie managériale

- Quelle est votre stratégie managériale d'unité ?

Vient en cohérence et complément de la partie "Trajectoire" du DAE Hcéres pour mettre en exergue les éléments clés pour l'Inserm

Focus sur l'argumentaire de labellisation Inserm

Equipe

Préciser le Positionnement national, européen et international

- Comment se situe votre équipe dans le contexte national, européen et international ?

Importance de votre programme de recherche pour l'Inserm

- Comment le projet de l'équipe s'intègre dans le projet global de l'unité ?
- Quelle est l'importance stratégique pour l'Inserm du programme et des projets proposés pour le futur mandat ?

Vient en cohérence et complément de la partie "Trajectoire" du DAE Hcéres pour mettre en exergue les éléments clés pour l'Inserm

Stratégie managériale

- Quelle est votre stratégie managériale d'équipe ?

Les critères d'évaluation par les CSS

- **Les réalisations** : les publications ; les produits de valorisation
- **Le positionnement national, européen et international** : La participation à des réseaux scientifiques nationaux, européens ou internationaux ; Les collaborations académiques et/ou industrielles ; Reconnaissance (comités d'experts, distinctions, prix, invitations,....)
- **Le programme** : L'importance stratégique pour l'Inserm du programme et des projets proposés pour le futur mandat ; la plus-value de l'équipe pour les unités pluri-équipes ; l'adéquation des moyens humains et financiers.
- **Direction et animation** : Capacité de direction du responsable ; Stratégie managériale

→ Transmission au porteur de la fiche de synthèse par équipe avec points forts et points à améliorer et avis global de la commission + rapport de visite de l'élue C représentant du personnel

Audition des DU et avis du CS

Audition des DU

- Comité ad'hoc d'audition (CS/CSS)
- Réponses aux commentaires transmis au DU suite à l'évaluation des CSS

→ Rédaction d'une fiche de synthèse unité et commentaires avec points forts / points à améliorer (révision des avis sur les équipes) qui figureront sur la lettre de mission du directeur d'unité

Avis du CS

- CS qui analyse les fiches de synthèse par équipe des CSS + rapport de visite de l'élu C représentant du personnel + la fiche synthèse de l'unité du comité d'audition

→ émet un avis favorable ou réservé

En cas de besoin

Pour toute question relative aux évaluations des structures :

Mail générique : eval-structures.dev@inserm.fr

Contacts DEV:

- Directrice : Marion CIPRIANO : marion.cipriano@inserm.fr
- Directrice adjointe : Meriem MAROUF : meriem.marouf@inserm.fr
- Chargée de mission – Structures : Livia PEDROZA : livia.pedroza@inserm.fr
- Assistante – Structures : Anaïs SOLLE : anais.solle@inserm.fr

Plus d'informations :

- Hcéres : <https://www.hceres.fr/fr/campagne-devaluation-2025-2026-vague-a>
- Inserm – <https://pro.inserm.fr/rubriques/en-labo/vie-et-evaluation-des-unites/evaluation-des-unites/calendrier-evaluation>



Annexes

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION

1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

2 - INTRODUCTION DU PORTFOLIO

3 - AUTOÉVALUATION DU BILAN


4 - TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ



Lancement vague A – 24 octobre 2024

LES DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET DE PRODUCTION

Un fichier de 7 onglets :

- ◆ 1. Informations administratives
- ◆ 2. RH (pré-remplissage possible)
- ◆ 3. RH en doctorat (export possible à partir de l'espace ADUM)
- ◆ 4. Ressources financières
- ◆ 5. Production scientifique (identifiant HAL) 
- ◆ 6. Indices de reconnaissance
- ◆ 7. Données du prochain contrat (copier-coller possible à partir de 2.)

- S'appuyer sur les données pour l'autoévaluation
- Donner du sens aux données

AUTOÉVALUATION DU BILAN

Un référentiel composé de trois domaines d'évaluation :

D1.

Objectifs scientifiques,
organisation et ressources
de l'unité

D2.

Les résultats, le
rayonnement et
l'attractivité scientifiques
de l'unité

D3.

Inscription des activités de
recherche dans la société

Des domaines déclinés en une série de références :

- D1 : 4 références (15 critères)
- D2 : 4 références (13 critères)
- D3 : 3 références (13 critères)



Lancement vague A – 24 octobre 2024

LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Elle est entendue selon deux dimensions :

- la dynamique de recherche,
- l'organisation de l'unité.

Elle prend en compte le projet

